

Qui fait quoi ? une lutte collective

Signaler

toute l'année

Tout le monde peut signaler :

- Un nid primaire
- Un nid secondaire
- La destruction d'un nid

Comment le signaler ?

- Scanner le QR code pour accéder au formulaire de signalement
- Contacter votre Communauté de Communes
- Contacter votre mairie

www.cc-paysdesaverne.fr/fr/signaler-frelons.php

Communauté de Communes

du Pays de Saverne

16 rue du Zornhoff - 67700 SAVERNE

03 88 71 12 29

Piéger

sélectivement

Réseau de référents intercommunaux

200 pièges sélectifs achetés par votre Communauté de Communes seront mis à disposition d'un réseau de référents intercommunaux et répartis sur l'ensemble du territoire.

Saviez-vous que 4 à 6 pièges faits maison type piège bouteille ont le même effet néfaste qu'une colonie de frelons à pattes jaunes ?

Détruire

en toute sécurité

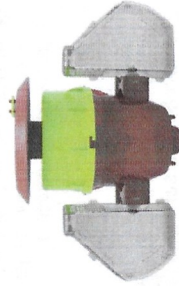
Uniquement par des professionnels agréés

Les nids de frelons sont dangereux, faites intervenir un professionnel agréé.

Il appartient au propriétaire d'ordonner et de financer la destruction d'un nid de frelons.

Demander à votre mairie sa politique de lutte contre le frelon à pattes jaunes.


Communauté de Communes
du Pays de Saverne



Piège à frelon asiatique
Velutina Beevital

Votre interco' vous aide à lutter contre le frelon à pattes jaunes

Mise en place d'un plan d'action et création d'un réseau de référents intercommunaux pour organiser le piégeage

Achat de 200 pièges pour notre réseau de référents

Organisation de réunions d'informations



Communauté de Communes du Pays de Saverne - 16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne - Tél : 038871229 - Email : contact@cc-saverne.fr
| Crédits images : Freepix, Adobe Stock, J'Pol Marx | Contenu protégé - Reproduction interdite | Données signalément utilisées uniquement pour la lutte contre le frelon asiatique | Imprimé par nos soins | Ne pas jeter ce flyer sur la voie publique



Communauté de Communes
du Pays de Saverne



Crédit photo : J'Pol Marx

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

vous aide à lutter contre

LES FRELONS ASIATIQUES*

* Frelons à pattes jaunes,
Vespa velutina nigritorax



Signaler
toute l'année



Piéger
sélectivement



Détruire
en toute sécurité

Ensemble, Protégeons notre territoire



Protégeons la population : une espèce qui perturbe la vie quotidienne et peut présenter un danger à proximité des nids



Préserveons la biodiversité : une espèce qui bouleverse l'écosystème local



Protégeons les abeilles : jusqu'à 25% de pertes dans les colonies du fait de la présence du frelon à pattes jaunes



Protégeons nos vergers : un impact direct sur les récoltes



En partenariat avec :

Dans le cadre d'une démarche :



Ministère de l'Agriculture - Pays de Saverne

Les clés du succès dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes :

IDENTIFIER LE FRELON À PATTES JAUNES

pour préserver la biodiversité

Le saviez-vous ?

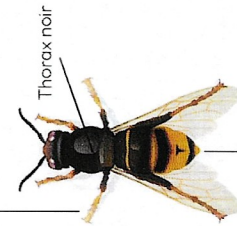
- Quelques précautions
- Signaler* tout nid ou groupe de frelons
- Différencier le frelon asiatique des insectes, essentiels à la biodiversité
- Bannir les pièges non sélectifs (type piège à guêpes, fait maison), néfastes pour tous les insectes
- Contacteur un professionnel agréé pour détruire un nid

4 cm
3 cm



Frelon asiatique
3cm

Extrémités des pattes jaunes



Thorax noir

Abdomen noir avec une bande orangée

Frelon européen
jusqu'à 4cm



Thorax brun/rouge

Abdomen à bandes jaunes

SIGNALER LES NIDS des frelons à pattes jaunes



Nid primaire

- Reine fondatrice
- Mars à mai
- Petit de la taille d'une orange ou d'un melon
- Entrée vers le bas
- Abrité (charpente, fenêtre/volet, nichoir d'oiseaux, abri de jardin, grange, paracol, garage...)



Nid secondaire

- Jusqu'à 2000 ouvrières
- À partir de juin
- Gros en forme de poire (jusqu'à 7m de hauteur et 50cm de diamètre)
- Entrée sur le côté
- Souvent en hauteur (arbre, maison...)

Le saviez-vous ?
1 colonie en chiffres

1 colonie = jusqu'à 10 nids l'année suivante
12 kg d'insectes consommés/an dont 1/3 d'abeilles
Zone de chasse allant jusqu'à 2km

LUTTER EFFICACEMENT

en contactant les bons intervenants au bon moment

PIÉGER l'intercommunalité

DÉTRUIRE contacter un professionnel agréé

SIGNALER* TOUTE L'ANNÉE

* Signaler chaque nid même vide ainsi que chaque destruction. Cela permet d'anticiper le piégeage d'une année à l'autre.

NID PRIMAIRE



PREMIÈRES OUVRIÈRES

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

FONDATION

MIGRATION

CREISSANCE DE LA COLONIE

REPRODUCTION

HIVERNATION DES FUTURES REINES

NID SECONDAIRE



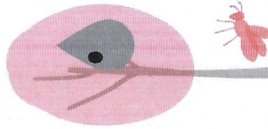
MIGRATION VERS LE NID SECONDAIRE

IMPACT IMPORTANT SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA VIE QUOTIDIENNE

ACCUMULEMENT DES FUTURES REINES AVEC LES MÂLES



MORT DE LA COLONIE



500 A 1000 FUTURES REINES PAR COLONIE QUI SE CACHERONT DURANT L'HIVER

COLONIE MORTE LE NID NE SERA PLUS UTILISÉ AU PRINTEMPS PROCHAIN